



DOLUS D'OLÉRON

Le 12 février 2016

Monsieur Didier QUENTIN
Député-Maire de la Charente-Maritime
86 boulevard de Lattre de Tassigny

17200 ROYAN

000173

N° _____

Monsieur le Député-Maire,

Le 11 février dernier, la Municipalité de DOLUS D'OLÉRON a organisé une réunion d'informations à propos du TAFTA. Plus de 140 personnes se sont rendues à cette soirée publique organisée dans la salle des fêtes.

L'intérêt et le nombre de questions posées par l'assistance soulignent bien les enjeux sociétaux et les questions que se posent les citoyens quant à la validation de ce traité de négociations. Le prochain rendez-vous des négociateurs aura lieu du 22 au 26 février prochain.

De notre point de vue, il est fondamental que l'ensemble des personnes qui risqueraient d'être concernées demain par les enjeux de cet accord puissent être entendues. Une pétition de plus de 3 millions de personnes a été envoyée à BRUXELLES.

Le Sénat, dans sa session ordinaire du 4 février 2016, a présenté un projet de résolutions européennes sur les conséquences de ce traité sur l'agriculture et l'aménagement du territoire. Il y est dit notamment, je cite, que "le Gouvernement est invité à poursuivre et développer les actions d'informations qu'il a engagées sur l'évolution et le contenu des négociations transatlantiques à l'intention des parlementaires, de la société civile et plus largement des citoyens". Il est dit également dans ce document que "le Sénat conseille au Gouvernement de solliciter de la Commission Européenne qu'elle présente, à bref délai, comme l'ont demandé plusieurs états membres, une étude complète sur l'impact d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union Européenne sur l'agriculture, secteur par secteur".

.../...

Place de l'Hôtel de Ville – BP 32 - 17550 DOLUS D'OLÉRON

Tél. 05-46-75-32-36 /Fax 05-46-75-44-04 /Courriel : mairie@ville-dolus-oleron.fr Site Internet : www.ville-dolus-oleron.fr

Jours et heures d'ouverture : Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

Permanence le Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Pour des territoires comme les nôtres, les enjeux soulevés par cet accord sont donc multiples. De notre point de vue, le rôle de l'élu local est de permettre cette transmission de l'information, à la fois pour les citoyens, mais également pour que les responsables politiques se saisissent de ces dossiers et agissent en conséquence.

C'est pourquoi, à travers ce courrier, je vous remercie, Monsieur le Député-Maire, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires dans les instances dont vous êtes responsable pour que toute l'information soit faite et rendue publique sur les véritables tenants et aboutissants de cet accord qui, par définition, concernera la vie de l'ensemble des citoyens de nos territoires.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer, en retour, de la manière dont vous souhaitez vous positionner sur ce sujet et reste bien entendu à votre entière disposition.

Bien cordialement.

Le Maire,
Grégory GENDRE



Copie à : Monsieur Daniel LAURENT, Sénateur
Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Région ALPC
Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil Départemental
Monsieur Pascal MASSICOT, Président de la CDCIO